



Conseil économique et social

Distr. générale
19 décembre 2024
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité directeur des capacités et des normes commerciales

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation des plants de pomme de terre

Cinquante-deuxième session

Genève, 18-20 mars 2025

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté*

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Questions intéressant la Section spécialisée examinées récemment :
 - a) Par l'ONU ou la Commission économique pour l'Europe et ses organes subsidiaires ;
 - b) Par d'autres organisations.
3. Révision de la Norme pour les plants de pomme de terre.
4. Taille de l'échantillon et interprétation des diagnostics utilisés pour étayer la certification.
5. Guide sur la production de minitubercules.
6. Virus transmis par le sol.
7. Révision du document de position sur la vigueur des plants de pomme de terre.
8. Semences véritables de pomme de terre et plantules.
9. Effets des changements climatiques sur la production de plants de pomme de terre.
10. Maladies et problèmes nouveaux ou émergents.
11. Nouvelles technologies – incidences et application à la certification des plants de pomme de terre.

* Les documents relatifs à la réunion seront disponibles en ligne à l'adresse : <https://unece.org/info/Trade/WP.7-Meetings/events/ge6-52nd-2025>. Les représentantes et représentants qui assisteront à la réunion sont priés de s'enregistrer en utilisant le lien disponible à l'adresse : <https://indico.un.org/event/1011627/>. En cas de difficulté lors de l'inscription, ils sont priés de prendre contact avec le secrétariat par courrier électronique (agristandards@un.org).



12. Renforcement des capacités :
 - a) Examen du guide en ligne sur les maladies, parasites et défauts des plants de pomme de terre ;
 - b) Révision de la brochure d'information consacrée à la Norme pour les plants de pomme de terre ;
 - c) Série de webinaires et conférences d'experts sur les plants de pomme de terre ;
 - d) Partage d'informations sur le renforcement des capacités et l'utilisation des normes.
13. Effets et utilisation des normes.
14. Travaux futurs.
15. Questions diverses.
16. Élection des membres du Bureau.
17. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

La Section spécialisée adoptera l'ordre du jour.

Document(s) : Ordre du jour provisoire annoté (ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2025/1)

2. Questions intéressant la Section spécialisée examinées récemment

a) Par l'ONU ou la Commission économique pour l'Europe et ses organes subsidiaires

Le secrétariat présentera les questions examinées récemment dans le cadre des travaux de l'ONU, de la Commission économique pour l'Europe (CEE), du Comité directeur des capacités et des normes commerciales et du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) qui ont une incidence sur les travaux de la Section spécialisée.

Document(s) : Rapport du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles sur sa soixante-dix-neuvième session (ECE/CTCS/WP.7/2024/2)

b) Par d'autres organisations

Les représentants d'autres organisations et les délégations des pays informeront la Section spécialisée des activités de leurs mandants qui présentent un intérêt pour ses travaux.

3. Révision de la Norme pour les plants de pomme de terre

À sa quarante-neuvième session, en 2022, la Section spécialisée avait décidé de procéder à un examen complet de la Norme CEE S-1 concernant la commercialisation et le contrôle de la qualité commerciale des plants de pomme de terre.

Entre 2022 et 2024, la Norme a été examinée par un groupe de travail du Rapporteur composé des représentants de l'Allemagne, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande (Rapporteur), de la France, du Royaume des Pays-Bas, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Australian Seed Potato Industry Certification Authority, d'Euroseeds et du Potato Certification Service (Afrique du Sud). La Section spécialisée a examiné les propositions de modifications à apporter à la Norme à ses cinquantième et cinquante et unième sessions, en 2023 et 2024 (ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2023/3 et ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2024/3).

Dans le courant de 2024, le groupe de travail du Rapporteur a tenu six réunions d'une demi-journée en ligne, avec l'aide du secrétariat, afin d'achever la révision de la Norme. La dernière de ces réunions a eu lieu le 5 décembre 2024.

La Section spécialisée est invitée à examiner les révisions qu'il est proposé d'apporter à la Norme pour les plants de pomme de terre.

Document(s) : Proposition de Norme révisée pour les plants de pomme de terre
(ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2025/3)

Proposition de Norme révisée pour les plants de pomme de terre
– comparaison avec la version de 2021
(ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2025/INF.1)

4. Taille de l'échantillon et interprétation des diagnostics utilisés pour étayer la certification

À sa session de 2023, la Section spécialisée a examiné les résultats de l'enquête sur la taille des lots et des échantillons de plants de pomme de terre. Elle a conclu qu'il conviendrait d'utiliser les résultats de cette enquête lors de la révision des paragraphes concernés de la Norme.

À sa session de 2024, elle a décidé de retirer l'annexe IX de la Norme, intitulée « Taille des échantillons destinés à la détection de virus et à l'inspection sur pied », afin de l'incorporer dans un document d'orientation distinct, et de créer un groupe de travail du Rapporteur composé des représentants des États-Unis, du Royaume des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suède et de l'Australian Seed Potato Industry Certification Authority afin qu'il examine le texte.

Elle est invitée à examiner le texte relatif à la taille des échantillons destinés à la détection de virus et à l'inspection sur pied qui a été retiré de la Norme et à contribuer aux débats à venir au sein du groupe du Rapporteur. Elle est également invitée à réfléchir aux travaux qu'elle pourrait mener sur la question de la taille des échantillons et de l'interprétation des diagnostics utilisés pour étayer la certification.

Document(s) : Taille des échantillons destinés à la détection de virus et à l'inspection sur pied (ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2025/4)

5. Guide sur la production de minitubercules

À sa cinquantième session, en 2023, la Section spécialisée a examiné et commenté le projet de guide sur la production de minitubercules qui avait été élaboré par un groupe de travail du Rapporteur composé des représentants de l'Allemagne, de la France, du Royaume des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de l'Australian Seed Potato Industry Certification Authority (Rapporteur), d'Euroseeds, du Potato Certification Service (Afrique du Sud) et de Potatoes New Zealand. Le projet était dans sa version quasi définitive.

À sa session de 2024, elle avait convenu que la version définitive du guide sur les minitubercules serait établie parallèlement à la révision de la Norme et soumise pour examen à sa cinquante-deuxième session, en 2025.

Elle recevra des informations actualisées du groupe du Rapporteur.

Document(s) : Projet de guide sur la production de minitubercules
(ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2025/5)

6. Virus transmis par le sol

À sa session de 2024, la Section spécialisée a décidé de créer un groupe de travail du Rapporteur chargé de sélectionner des experts et d'élaborer un document de position sur les virus transmis par le sol. Cependant, elle n'a pas désigné les membres de ce groupe.

Elle est invitée à examiner le projet de document de position sur les virus transmis par le sol présenté par la délégation des États-Unis. Les délégations sont invitées à se porter volontaires pour faire partie du groupe du Rapporteur.

Document(s) : Projet de document de position sur les virus transmis par le sol
(ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2025/6)

7. Révision du document de position sur la vigueur des plants de pomme de terre

À sa session de 2024, la Section spécialisée a examiné le document de position sur la vigueur des plants de pomme de terre et la contribution reçue du Potato Certification Service (Afrique du Sud) et a décidé de créer un groupe de travail du Rapporteur dirigé par le Potato Certification Service et composé des représentants de la France, du Royaume des Pays-Bas et du Royaume-Uni.

Elle recevra des informations actualisées du groupe du Rapporteur.

Document(s) : Document de position sur la vigueur des plants de pomme de terre
(ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2024/5)

Vigueur des plants de pomme de terre – contribution du Potato
Certification Service d’Afrique du Sud
(ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2024/6)

8. Semences véritables de pomme de terre et plantules

À sa session de 2024, la Section spécialisée a réfléchi aux travaux qu’elle pourrait mener concernant les semences véritables de pomme de terre et les plantules. Elle a estimé qu’il s’agissait d’une question importante qui ferait l’objet d’un point permanent de l’ordre du jour. La délégation néerlandaise a proposé de communiquer une note sur les semences véritables de pomme de terre afin qu’elle soit examinée à la session de 2025.

La Section spécialisée est invitée à examiner la note soumise par la délégation néerlandaise et à réfléchir aux travaux qu’elle pourrait mener concernant les semences véritables de pomme de terre et les plantules.

Document(s) : Expérience du Royaume des Pays-Bas dans le domaine des semences
véritables de pomme de terre (ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2025/7)

9. Effets des changements climatiques sur la production de plants de pomme de terre

À la session de 2024 de la Section spécialisée, la délégation française a présenté un exposé sur les effets des changements climatiques sur la production de plants de pomme de terre fondé sur les débats tenus à la réunion du Rapporteur, qui s’était tenue à Brest (France) en octobre 2023. La Section spécialisée a décidé de créer un groupe de travail du Rapporteur dirigé par la France et composé des représentants de la Finlande, du Royaume des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de l’Australian Seed Potato Industry Certification Authority et d’Europatat, qui serait chargé d’étudier la question des effets des changements climatiques sur la production de plants de pommes de terre et de lui soumettre des propositions de mesures.

Elle recevra des informations actualisées du groupe du Rapporteur.

10. Maladies et problèmes nouveaux ou émergents

À la session de 2024 de la Section spécialisée, les délégations ont fait part de leur expérience concernant les maladies et problèmes nouveaux ou émergents, notamment le virus des taches en anneaux du poivron, *Candidatus arsenophonus phytopathogenicus*, le viroïde de la maladie des tubercules en fuseau et la résistance aux fongicides, la galle verruqueuse

de la pomme de terre, le virus de l'enroulement de la pomme de terre et le virus Y de la pomme de terre. La Section spécialisée a décidé de poursuivre à sa session de 2025 la mise en commun des données d'expérience concernant les maladies et problèmes nouveaux ou émergents.

Les délégations sont invitées à communiquer des renseignements actualisés et à échanger des informations à ce propos.

11. Nouvelles technologies – incidences et application à la certification des plants de pomme de terre

Les nouvelles technologies telles que les drones utilisés pour les inspections, l'imagerie hyperspectrale ou l'analyse d'images dans le cadre de l'inspection des tubercules se développent rapidement et pourraient avoir une incidence sur la certification des plants de pomme de terre.

La Section spécialisée est invitée à mettre en commun les données d'expérience relatives aux nouvelles technologies qui peuvent être utilisées dans le cadre de la certification des plants de pomme de terre et à réfléchir aux futurs travaux qu'elle pourrait mener dans ce domaine.

12. Renforcement des capacités

a) Examen du guide en ligne sur les maladies, parasites et défauts des plants de pomme de terre

À sa session de 2024, la Section spécialisée a décidé de créer un groupe de travail du Rapporteur chargé d'examiner le guide en ligne sur les maladies, parasites et défauts des plants de pomme de terre afin d'y repérer les lacunes à combler et d'y ajouter des informations. Le groupe du Rapporteur est composé des représentants de la France, du Royaume des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Tchéquie et de l'Australian Seed Potato Industry Certification Authority, qui héberge le guide en ligne. Il communiquera des informations actualisées sur l'avancement des travaux.

b) Révision de la brochure d'information consacrée à la Norme pour les plants de pomme de terre

À sa session de 2024, la Section spécialisée a décidé de réviser la brochure d'information de deux pages sur la Norme. Elle a également décidé que cette révision serait effectuée par le groupe de travail du Rapporteur chargé de réviser la Norme, une fois la Norme révisée.

c) Série de webinaires et conférences d'experts sur les plants de pomme de terre

À sa session de 2023, la Section spécialisée avait examiné des propositions relatives à une série de webinaires établies par un groupe de travail du Rapporteur composé des représentants de l'Australie (Rapporteur), des États-Unis, de la Finlande, du Royaume des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Les propositions portaient sur des webinaires consacrés à la Norme pour les plants de pomme de terre, aux dégâts causés par les herbicides, à la jambe noire, à la bactérie *Liberibacter* (chips zébrée), au virus Y de la pomme de terre et au virus du mop-top de la pomme de terre.

À sa session de 2024, la Section spécialisée a ajouté à la liste des webinaires le virus des taches en anneaux du poivron, le virus du rattle, la résistance aux fongicides et les effets de l'abandon progressif du recours aux néonicotinoïdes sur les maladies et les ravageurs. Elle a également suggéré d'organiser un webinaire sur les difficultés liées à l'adoption de schémas de certification pour les plants de pommes de terre dans les pays en développement. La Section spécialisée a convenu d'organiser un webinaire sur la Norme avec le Congrès mondial de la pomme de terre, de réaliser des vidéos des exposés d'experts sur la Norme et d'étudier la possibilité d'organiser d'autres webinaires.

La Section spécialisée est invitée à réfléchir à l'organisation des webinaires et à suggérer des experts qui pourraient y intervenir, ainsi qu'à proposer d'autres activités de renforcement des capacités.

d) Partage d'informations sur le renforcement des capacités et l'utilisation des normes

Les délégations sont invitées à échanger des informations sur les activités en cours ou prévues en matière de renforcement des capacités.

13. Effets et utilisation des normes

Dans le cadre des travaux qu'il mène pour réunir des preuves de l'utilisation des normes et de leur influence, le secrétariat a lancé début 2023, en coopération avec le Bureau du WP.7, une enquête sur l'application de ces normes et leur articulation avec la législation des pays participants.

La Section spécialisée est invitée à réfléchir à d'autres moyens de rassembler des données sur l'utilisation et les effets de la Norme pour les plants de pomme de terre et des documents d'orientation connexes.

14. Travaux futurs

La Section spécialisée débattrait de ses travaux futurs.

15. Questions diverses

Toute autre question présentant un intérêt pour les travaux de la Section spécialisée peut être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

16. Élection des membres du Bureau

La Section spécialisée élira un(e) Président(e) et un(e) ou plusieurs Vice-Président(e)s pour un mandat d'un an.

17. Adoption du rapport

La Section spécialisée adoptera le rapport de la session.

Document(s) : Rapport de la Section spécialisée de la normalisation des plants de pomme de terre sur les travaux de sa cinquante-deuxième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2025/2)

III. Calendrier provisoire

<i>Jour</i>	<i>Horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Mardi 18 mars	10 heures-13 heures	Points 1 à 3
	15 heures-18 heures	Points 4 à 6
Mercredi 19 mars	10 heures-13 heures	Points 7 à 10
	15 heures-18 heures	Points 11 à 15
Jeudi 20 mars	10 heures-13 heures	Point 17